



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité publique

Question écrite n° 82272

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État à l'intérieur et aux collectivités territoriales sur la mobilisation solidaire des communes de France lors des catastrophes naturelles éclatant sur le territoire national. En effet, les récentes inondations dans le Var ont montré que la solidarité des collectivités territoriales françaises n'était pas toujours coordonnée par un dispositif efficace et préparé à l'avance. Un tel dispositif prêt à fonctionner, pourrait être activé en étroite collaboration avec l'Association des maires de France (AMF), d'une part, sous forme d'un appel à la générosité par un mail d'urgence, d'autre part, par la création d'un site Internet ouvert à titre exceptionnel aux élus locaux sensibilisés par ces événements qui ont causé de très lourds dégâts. Ce dispositif, qui ne lui semble pas encore exister, pourrait être promu rapidement en cas d'éventuelles nouvelles catastrophes naturelles. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82272

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Intérieur et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7169

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)